

Les relations franco-allemandes

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_relations_franco_allemandes-fr-6fb9803d-9b5b-4eb7-9f88-521421eece03.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Les relations franco-allemandes

Au-delà de la conjoncture internationale, le succès de la relance européenne et des négociations de Val Duchesse dépend beaucoup de la volonté politique des six pays partenaires, et notamment de l'état des relations entre la France et la République fédérale d'Allemagne (RFA). Or ces relations passent en grande partie par un règlement définitif de la question sarroise. Alors qu'il trouble les relations franco-allemandes depuis 1950, il faut attendre le 23 octobre 1954 pour que la France et l'Allemagne parviennent enfin à se mettre d'accord sur le statut de la Sarre. Après qu'a été abandonnée l'idée d'une européanisation du territoire sarrois, le référendum du 23 octobre 1955 permet le retour de la Sarre à l'Allemagne à dater du 1er janvier 1957. Les négociations bilatérales de 1956 permettent d'aplanir les dernières difficultés. En contrepartie du retour de la Sarre à l'Allemagne, la France obtient la promesse d'importantes livraisons de charbon et la canalisation de la Moselle que réclament depuis longtemps les industriels lorrains. Dans le même temps, les relations économiques entre la France et la RFA se développent, au point que Paris et Bonn s'accordent sur des programmes de développement en commun de certains territoires d'outre-mer français. La normalisation des relations franco-allemandes favorise l'ancrage de la RFA en Europe occidentale. Nombre d'obstacles psychologiques ayant disparu, un nouveau climat s'instaure entre les deux pays qui permet d'aborder plus sereinement les enjeux européens. En octobre 1956, Guy Mollet, président du Conseil des ministres français, et le chancelier allemand Konrad Adenauer se rencontrent à Paris pour surmonter les points de blocage. Car toutes deux intéressées par un nouveau développement de l'intégration européenne, que ce soit au titre du Marché commun ou de l'Euratom, la France et l'Allemagne se montrent désormais ouvertes aux concessions nécessaires pour faire accepter les traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA).